

Réf: Dossier 384575

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT LES GRACES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI GROUPEMENT 4000 LOT 09 ILOT 31, Lot 09, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2025 , et enregistrés le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT LES GRACES »

Objet : LE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI GROUPEMENT 4000 LOT 09 ILOT 31, Lot 09, Ilot 31

Dirigeant(s) M ABY JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02174 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13628/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

